

**1. les grandes lignes de l'intervention d'André DUPON dans le cadre de l'atelier  
« Comment les entreprises peuvent-elles relier performance économique et progrès  
social ? »**

**INTRODUCTION (10 min)**

**Sur le parcours d'André DUPON : du travailleur social à l'entrepreneur social**

- André DUPON a débuté sa carrière comme éducateur spécialisé
- En 1995, André DUPON rejoint le Groupe VITAMINE T. Il engage alors un développement très important de ses activités, notamment sur les métiers de la croissance verte. Les effectifs passent de 650 à 3 000 salariés.

**Sur le Groupe VITAMINE T**

- Premier groupe français de structures d'insertion (12 structures, 3 000 collaborateurs dont 2 000 en parcours d'insertion, 50M€ de chiffres d'affaires)  
Créé en 1978, le Groupe VITAMINE T mène une activité authentiquement économique au service d'une mission résolument sociale : accompagner vers l'emploi durable des hommes et des femmes en difficultés sociales et professionnelles.  
Le Groupe intervient sur le Nord-Pas-de-Calais, l'Île de France, la Picardie et la Champagne-Ardenne.  
Près de 90% des produits sont issus de la vente de biens et de services.  
Le Groupe VITAMINE T atteint un taux de sorties positives de près de 60%, c'est-à-dire que 6 salariés sur 10 signent un CDI, CDD, formation qualifiante à l'issue de leur parcours d'insertion de 24 mois maximum
- Une gouvernance désintéressée  
Le Groupe Vitamine T se singularise par une gouvernance désintéressée. Le Groupe est détenu par un actionnaire unique l'association Vitamine T, ce qui garantit la non rémunération du capital et le réinvestissement des bénéfices au service du développement de l'emploi pour les personnes en difficultés. Le conseil d'administration est composé de chefs d'entreprises et d'acteurs sociaux qui y exercent leur fonction à titre bénévole. L'échelle des salaires du Groupe est inférieure à une échelle de 1 à 8.
- Des relations privilégiées avec le monde de l'entreprise classique  
Convaincu que l'issue naturelle des parcours d'insertion est l'entreprise classique, le Groupe VITAMINE T a toujours cherché à tisser des liens étroits avec le monde économique. Cette démarche se concrétise par une stratégie d'adossement au savoir-faire de grands groupes faisant référence : Janus-Adecco (leader mondial de l'intérim) ; Envie 2e nord-Van Ganswinkel (leader du traitement des déchets au Benelux) ; Soluval-Macif (1<sup>er</sup> assureur automobile) ;  
Toutes ces prises de participation se doublent de pactes d'actionnaires garantissant la non-rémunération du capital investi et le réinvestissement de l'ensemble des bénéfices des entreprises du Groupe dans son projet social et économique, à savoir la création d'emplois pour des personnes en difficultés sociales et professionnelles.  
Ces liens privilégiés avec l'entreprise classique se concrétisent également par la présence au Conseil d'Administration de l'association loi 1901 Vitamine T (propriétaire de la SAS Groupe Vitamine T), d'administrateurs bénévoles issues de l'entreprise, aux côtés de représentants du travail social : Jean-François Dutilleul (Président du Directoire de Rabot Dutilleul) ; Yves Claude (Pdg de Décathlon) ; Maxime Holder (Pdg des Boulangeries Paul) ; Bruno Bonduelle ; Vianney Mulliez (Président du Conseil de Surveillance du groupe Auchan) ; Patrick Vasseur (Président du Crédit Mutuel nord-Europe, ancien ministre)
- Des entreprises, modèles aboutis de développement durable  
Ces dernières années, le Groupe VITAMINE T s'est essentiellement développé sur les métiers liés à la croissance verte et plus particulièrement le recyclage de déchets (traitement des déchets électriques et électroniques - nous sommes la 1<sup>ère</sup> usine de France avec 25 000 tonnes de déchets collectés ; traitement des véhicules hors d'usages). Ces éco-entreprises consacrent un modèle que nous jugeons abouti de développement durable qui s'appuie sur

les trois piliers social (par la remise à l'emploi d'hommes et de femmes en difficultés), environnemental (par le traitement de matières polluantes qui sont isolées et ne partent plus dans nos nappes phréatiques ou dans la couche d'Ozone) et économique (en faisant des déchets d'hier des matières premières de demain, en réinjectant dans le circuit économique des matières premières secondaires, initiant ainsi une économie circulaire).

### **Sur le Mouvement des Entrepreneurs sociaux**

- Créé en décembre 2010, le Mouves est devenu un acteur majeur de promotion et de développement de l'entrepreneuriat social. Cette association a deux principales missions : rassembler les entrepreneurs sociaux et favoriser le changement d'échelle de l'entrepreneuriat social.
- Le Mouves a pour objectif de rapprocher les entreprises sociales des entreprises classiques pour favoriser les partenariats entre eux (client-fournisseur, cotraitance, joint-ventures), attirer de jeunes talents issus des universités et des grandes écoles, convaincre les décideurs politiques de la nécessité de créer un écosystème favorable à la création et au développement des entreprises sociales

### **QUESTIONS / REPONSES**

*A venir*

*Dans l'attente des questions du modérateur Klaus NIEDERLANDER*

#### **2. les contributions d'André DUPON dans le cadre de vos 3 questions sur le changement**

##### **- Une bonne idée (ce qu'il faudrait faire)**

Favoriser le changement d'échelle de l'entrepreneuriat social, c'est-à-dire créer, développer, essaimer davantage d'entreprises sociales capables de combiner efficacité économique et intérêt général, performance économique et impact sociétal

##### **- Une bonne pratique (pour les entreprises uniquement – ce que vous faites)**

Démultiplier les relations entre les entreprises dites « classiques » et les entreprises sociales. Ces partenariats peuvent prendre la forme de relations commerciales (clients-fournisseurs, co-traitance, etc.) voire de créations de joint-ventures à l'image du Groupe VITAMINE T (Envie 2e nord – Van Gansewinkel ; Soluval – Macif ; Janus – Adecco)

##### **- Un engagement concret pour faire avancer les thèmes du développement durable (ce que vous vous engagez à faire)**

Poursuivre la création et le développement d'entreprises sociales s'inscrivant dans le cadre de l'économie circulaire (collecte et valorisation des déchets)

Ex : écrans plats, déchets d'éléments d'ameublement, matériel ferroviaire, véhicules hors d'usage, réemploi d'appareils électroménagers, etc.